



## **LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS :**

### **une solution RH en développement**

Le groupement d'employeurs est une association de plusieurs entreprises qui vise à embaucher des salariés qu'une seule de ces sociétés ne pourrait pas employer, et dans tous les cas dans des conditions peu favorables.

Particulièrement appréciée dans les secteurs professionnels dits "en tension", cette solution encore assez méconnue, intéresse un nombre toujours plus important d'entreprises et de salariés ou demandeurs d'emploi.

**Carenne André est responsable du groupement d'employeurs Reso 78** créé avec le soutien de la CCI de Versailles. Reso 78 regroupe une centaine de professionnels des métiers du tourisme, hôtellerie et restauration sur le territoire des Yvelines. Mme André **interviendra pour nous éclairer plus précisément sur les points suivants :**

- **qu'est -ce qu'un groupement d'employeurs? (son rôle, ses objectifs)**
- **quels avantages pour les salariés et demandeurs d'emploi comme pour les employeurs?**
- **quelles évolutions dans la conjoncture socio- économique actuelle?**
- **quel rôle peut- il jouer sur le marché de l'emploi de proximité ?**

Carenne André s'appuiera sur des exemples concrets réalisés avec succès dans le cadre de Reso78, enrichis des conclusions de "Reso job tour" organisé au plan national auquel Reso 78 participe pour les Yvelines du 24 au 28 mars prochain.

Ce sera une opportunité pour nous de dresser la liste des critères dominants de recrutement, par ordre de priorité sur ce secteur professionnel donné et de s'interroger sur les éléments invariants observés actuellement sur le marché de l'emploi.

Nous avons le plaisir de vous inviter à enrichir de vos échanges cette prochaine rencontre qui aura lieu

**lundi 7 avril 2014 de 18H30 à 20H,**

**à l'ESPACE CHANORIER**

**12 GRAND RUE à CROISSY SUR SEINE**

Salle du METRE 1° étage du château.

Pour vous y inscrire, et pour organiser au mieux cette réunion, veuillez répondre dès que possible à Bernard Descoubes (BAE), de manière tout fait exceptionnelle, et ce jusqu'au 26 mars prochain : [\*\*bernard.descoubes@sfr.fr\*\*](mailto:bernard.descoubes@sfr.fr)

**☛ NB : Nous organisons les ateliers de formation pour permettre à nos membres actifs de « cultiver » leur professionnalisme et enrichir leurs pratiques. Votre participation est le signe de votre intérêt pour nos activités et de votre implication dans nos démarches ...**